

Stratégie climatique à l'échelle d'une commune

Lancé en 2021 par le Canton de Vaud, le programme PECC encourage les petites et moyennes communes à élaborer une stratégie climatique. Exemple de la commune de Grandson qui a finalisé un tel plan.



Le syndic Antonio Vialatte (à gauche) et le municipal Nicolas Perrin.

Photo: m&d/Commune de Grandson

Le programme Plan énergie et climat communal (PECC), offrant un soutien financier et un accompagnement, a d'ores et déjà séduit une soixantaine de municipalités. Grandson (VD) est une des premières communes vaudoises à avoir finalisé sa stratégie climatique. Entretien avec le syndic, Antonio Via-

latte, et le municipal en charge du dossier, Nicolas Perrin.

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans la démarche PECC?

Antonio Vialatte: Notre commune avait déjà entrepris plusieurs actions en lien avec la durabilité, mais de façon assez

disparate et hétérogène, au gré des opportunités. La démarche PECC a été l'occasion de faire un bilan, de définir des objectifs, de prioriser les actions; ce fut aussi l'opportunité de traiter ces questions de façon plus intégrée, avec un fil conducteur qui assure coordination et cohérence. Cela nous a égale-

ment permis de bénéficier d'un accompagnement professionnel, qui amène des compétences techniques et une vision externe.

En 2022, vous avez réalisé votre Plan énergie et climat communal.

Comment avez-vous vécu cette première année?

Nicolas Perrin: La rédaction du document PECC nous a bien occupé ... Il a fallu du temps pour rassembler les informations, plusieurs séances de réflexion en municipalité, puis avec les services. L'ensemble du processus aurait été lourd sans l'aide d'un mandataire. Les documents fournis par le Canton ont aussi été très utiles: les canevas sont bien structurés, et les fiches-action très claires, avec beaucoup d'exemples d'actions concrètes et des sources d'inspiration bienvenues.

Quelles expériences positives reprenez-vous?

Antonio Vialatte: Une vision synthétique de la politique communale dans les domaines concernés: énergie, mobilité, environnement et aussi une approche plus transversale, intégrant différents dicastères. Je citerais également l'expérience de débats constructifs en municipalité quand il a fallu choisir collectivement les thèmes à retenir, puis les discussions avec les services pour préciser les actions spécifiques. Je retiendrai aussi l'expérience d'une approche participative avec les habitantes et habitants.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées?

Nicolas Perrin: Il n'est pas forcément facile de rassembler et synthétiser des informations recueillies dans des contextes différents. Nous avons dû organiser une réunion de l'ensemble du personnel pour présenter le programme, clarifier les attentes et apaiser les craintes liées à la charge de travail que cela pouvait représenter.

Comment avez-vous impliqué la population?

Antonio Vialatte: Pour nous accompagner, nous avons créé une commission consultative (hors conseil communal), qui nous a notamment aidés à organiser une soirée participative à laquelle toute la population a été conviée. Des ateliers de réflexion y ont été proposés, sur des thèmes pour lesquels l'expérience quotidienne de nos habitantes et habitants semblait pertinente: alimentation, déchets, mobilité, biodiversité, canicule. Nous prévoyons une présentation publique du document PECC, puis d'autres actions participatives plus ciblées en cours de législation.

Comment la démarche est-elle perçue par la population?

Nicolas Perrin: Jusqu'ici, les réactions sont très positives, tant des membres du conseil communal que des citoyens présents lors de la soirée participative. Nous avons également des retours positifs sur plusieurs des actions déjà en voie d'implémentation, comme la réduction de l'éclairage public ou les actions pour la nature en ville.

Cette année, vous débutez la mise en œuvre du plan, quelles sont vos attentes et vos principaux objectifs?

Antonio Vialatte: La mise en œuvre a en fait déjà débuté sur plusieurs fronts, notamment la commission consultative pour la durabilité, la participation citoyenne, l'éclairage public, les bâtiments publics, la mobilité douce, la biodiversité et la gestion des espèces invasives. Une législature est vite passée, autant s'y mettre rapidement!

*Sofia Currit
Cheffe de projet
Bureau de la Durabilité
Département des institutions,
du territoire et du sport (DITS)
Canton de Vaud*

Qu'est-ce qu'un PECC?

Initié par le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) du Canton de Vaud, le programme Plan énergie et climat communal (PECC) propose aux petites et moyennes communes, sans ressources dédiées, un ensemble d'outils et une subvention pour la mise en place de leur stratégie climatique. Un modèle de plan climat communal, un catalogue de fiches d'actions concrètes, un bilan carbone simplifié, un profil énergétique, des fiches présentant les enjeux en termes d'adaptation aux changements climatiques ou encore un programme de formations sont ainsi mis à disposition gratuitement de toutes les communes vaudoises sur le site www.vd.ch/pecc. De plus, une subvention permet de couvrir en partie les frais d'un spécialiste externe pour aider les communes à la concrétisation du projet. Actuellement, une soixantaine de communes à typologies variées se sont engagées à réaliser un plan climat dans le cadre du programme PECC. Parmi elles, on retrouve aussi bien des petites communes de 250 habitantes et habitants avec un profil rural que des collectivités publiques urbaines de plus de 8000 habitantes et habitants. Un projet intercommunal de la région de Morges, regroupant les communes de Denges, Echichens, Lonay, Lully et Tolochenaz, a également vu le jour. Le programme PECC renforce l'accompagnement des collectivités publiques, notamment grâce à un crédit de 2,4 millions francs alloué par le Grand Conseil en juin 2021. En parallèle, de nombreuses communes se sont déjà investies dans des politiques climatiques, à l'instar des grandes villes du canton ou de la trentaine de collectivités vaudoises certifiées Cité de l'Énergie. Le Canton a pour objectif de soutenir le renforcement des échanges entre les communes et la mutualisation des ressources afin de faciliter et inciter le passage à l'action.

Annonce

VIVRE PLUS LONGTEMPS CHEZ SOI. GRÂCE AUX SOINS INTÉGRAUX DES ORGANISATIONS D'AIDE ET SOINS À DOMICILE PRIVÉES.

Même personne, même heure, même endroit – le concept unique de soins et de prise en charge.

L'ASPS représente 350 organisations et plus de 15 000 collaborateurs. La part de marchés des soins est de 10 à 45% selon la région. Les organisations de soins et d'aide à domicile privées contribuent fortement à la sécurité de prise en charge. Elles constituent un élément d'importance systémique pour le système dans son ensemble.

Numéro gratuit 0800 500 500, www.spitexprivee.swiss

ASPS
SPITEXPRIVEE.SWISS